CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187329** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/2017

Raison sociale : EXUTECH

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/04/2024

Capital : 2 500

8 ALLEE BAUDELAIRE
77910 GERMIGNY-L'EVEQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 827717851

Siret : 827 717 851 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 2146733

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 177289885 H 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 177289885 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 60 44 53 67 **Fax :**

Portable : 06 22 35 55 19

Responsabilité légale :
3Y ENTREPRISE (928 831 767) / DROCOURT LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.exutech.fr

E-mail : contact@exutech.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 586 276 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5321	Installation de désenfumage naturel	8	29/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 15:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.